INFO MOBILITÉ

> OFFICE CANTONAL DES TRANSPORTS

ROUTE DE PRESINGE

TRONÇON: ENTRÉE DE LA ZONE 30 - RUE DE GRAMAN

AMÉNAGEMENTS POUR LA MODÉRATION DE LA VITESSE

MISE EN PLACE DÈS FIN JANVIER 2023

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS















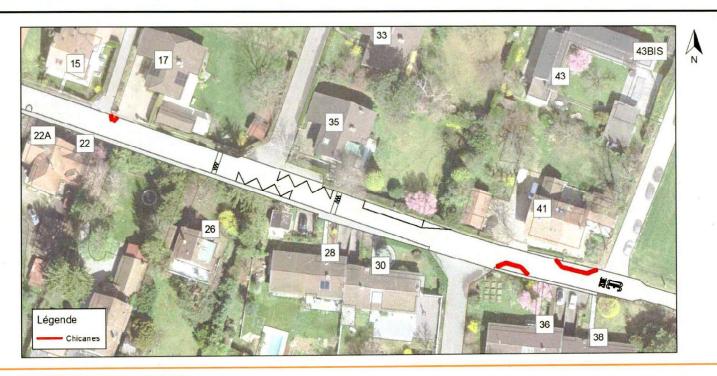
QUOI, POURQUOI, COMMENT?

Une séance a été tenue le 22 septembre 2022 afin de faire un bilan du nouveau schéma de circulation mis à l'essai à Puplinge. Dans le cadre de ce bilan, des mesures de vitesse ont été faites dans la commune. Il ressort que les vitesses sur la route de Presinge sont au-dessus de celles attendues dans une zone à 30 km/h. Lors de cette séance, l'OCT et la commune de Puplinge s'étaient prononcés en faveur d'aménagements à l'essai pour modérer la vitesse sur la route de Presinge et la rue de Graman.

Pour ce faire, dans un premier temps, des chicanes seront implantées à l'entrée de la zone 30 pour marquer l'entrée du village et modérer la vitesse des usagers. Des aménagements suivront sur la rue de Graman.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS?

Ces mesures sont provisoires. Elles pourront être améliorées selon le retour d'expérience des usagers avant leur pérennisation. Les aménagements ont été mis en place à la fin du mois de janvier 2023.



RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE E-MAIL: GE-TRANSPORTS@ETAT.GE.CH TÉL. 022 546 87 00 AVISDETRAVAUX.GE.CH

